



## BAC PRO ASSP

### Accompagnement, Soins et Services à la Personne

La ou le titulaire du bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne possède les compétences pour travailler auprès d'enfants, d'adolescents, de personnes adultes ou âgées, ou de personnes en situation de handicap.

Ses missions auprès du public accompagné sont :

- Exercer des activités de soins d'hygiène et de confort,
- Participer au maintien de la vie sociale,
- Aider aux actes de la vie quotidienne
- Assurer la sécurité.

Il ou elle peut être amené(e) à exercer ou à participer à des activités d'éducation à la santé au sein de l'établissement dans lequel il ou elle travaille en collaboration avec des professionnels de santé, des travailleurs sociaux et/ou des partenaires institutionnels. Il ou elle doit être capable de participer à la conception d'un projet d'accompagnement individualisé ou à un projet de vie, en accord avec la personne, son entourage et les professionnels.

#### ■ Conditions d'inscription

- Sortir de 3<sup>ème</sup>
- L'obtention du brevet des collèges est souhaitable mais pas obligatoire
- Constituer un dossier de préinscription
- Inscription définitive après entretien individuel et inscription sur le portail AFFELNET

#### ■ Profil

- Avoir le sens de l'observation
- Apprécier le contact humain
- Être à l'écoute, être discret et respectueux
- Être disponible et dynamique
- Apprécier le travail en équipe
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir de bonnes capacités d'adaptation
- Être très autonome, soigneux et rigoureux

#### DISCIPLINES ENSEIGNEES

##### Enseignement Général

Français, Histoire - Géographie-EMC

Maths, Sciences physiques

Anglais

Arts Appliqués

E.P.S.

Economie. Gestion

Prévention Santé Environnement

Consolidation, Accompagnement Personnalisé, Orientation ...

##### Enseignement Professionnel

Les enseignements professionnels sont répartis en 4 blocs de compétences :

- **Bloc 1** : accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée,
- **Bloc 2** : intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne,
- **Bloc 3** : travail et communication en équipe pluriprofessionnelle,
- **Bloc 4** : réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné.

#### Réalisation d'un chef d'oeuvre

**PFMP** (Période de Formation en Milieu Professionnel)



# SANTE SOCIALE

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de **22 semaines** soit :

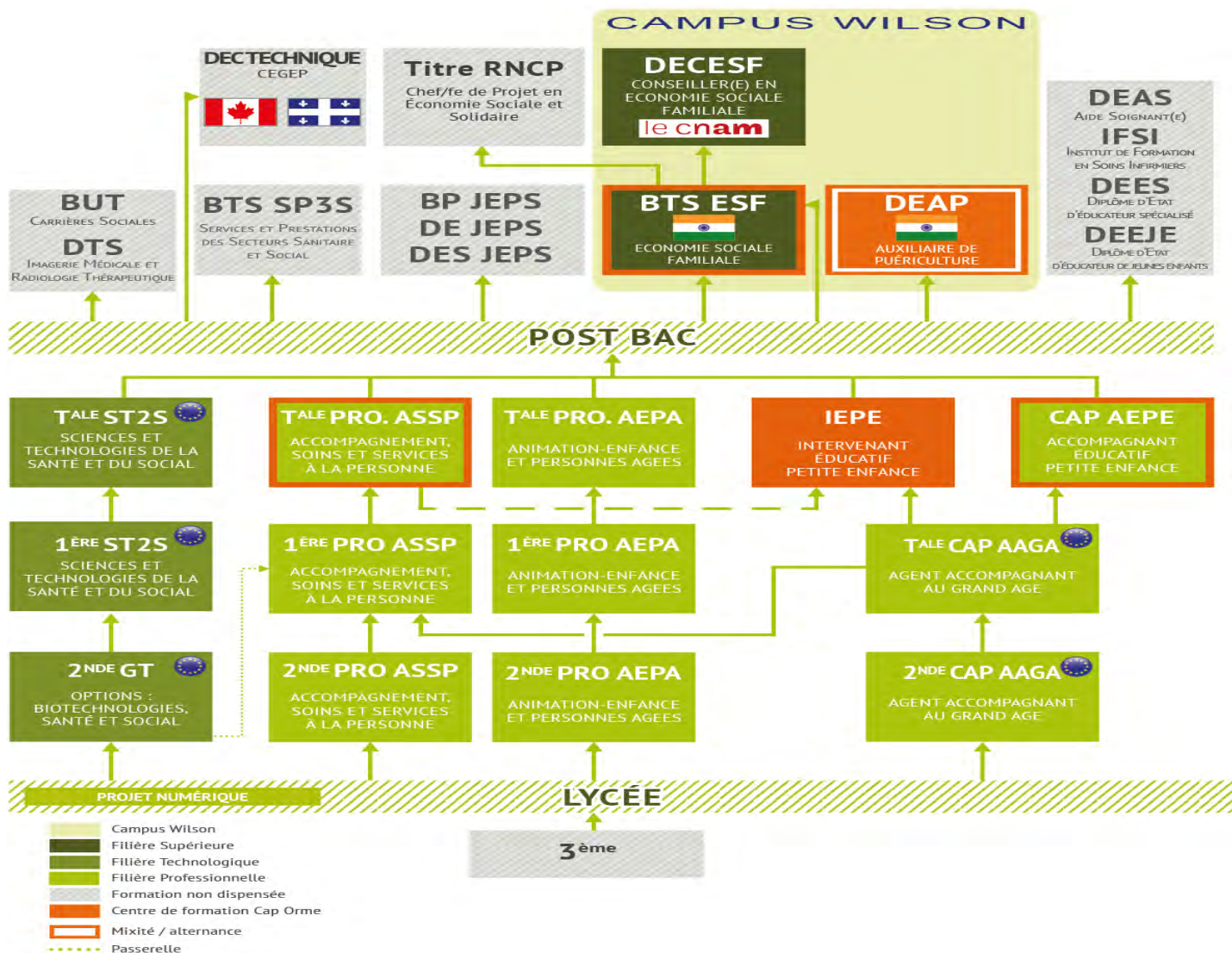
- **6 semaines** en classe de seconde.
- **16 semaines** en classes de 1ère et Terminale

## ■ Les débouchés

- Assistant en soins et en santé communautaire,
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées,
- Maîtresse de maison, gouvernante,
- Responsable hébergement,
- Responsable de petites unités en domicile collectif,
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.

## ■ Poursuite d'études

- Une poursuite d'études est envisageable en BTS.
- Son titulaire peut également intégrer certaines formations sociales ou paramédicales.
- Il dispose notamment de dispenses de formation, de conditions d'accès spécifiques et d'un pourcentage de places réservées dans les formations préparant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.
- Diplôme d'Etat de moniteur éducateur,
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture,
- Diplôme d'Etat d' Educateur Spécialisé,
- Diplôme d'Etat d' Educateur de Jeunes Enfants,
- Diplôme d'Etat d'infirmier(ère),
- Diplôme d'Etat d'aide soignante,
- FCIL Secrétariat médical,
- BTS Diététique,
- BTS économie, sociale, familiale,
- BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social,
- BUT Carrières Sociales



**Bel Orme**

Lycée Technologique et Professionnel

Établissement Catholique d'enseignement associé à l'État

www.belorme.com

05 56 00 87 97